Le revenu universel: une réelle alternative?

Cet interview a initialement été publié sur le site du NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste)

Entretien. *En France, la primaire à gauche a relancé le débat sur « le revenu de base », inconditionnel et universel : Benoît Hamon en fait l'une de ses principales propositions, tandis que Manuel Valls lui oppose son « revenu décent » sous condition de ressources, et que Arnaud Montebourg, autrefois défenseur du revenu universel, le rejette aujourd'hui. Nous avons demandé son point de vue à Michel Husson, économiste et membre du conseil scientifique d'Attac qui vient en particulier de produire une récente contribution sur la question.*

En ouverture de ta contribution, tu écris : « Qu'une société garantisse un revenu décent à tous ses membres est évidemment un objectif légitime. Mais cela n'implique pas une adhésion au revenu universel de base ». Qu'entends-tu par là ?
Depuis 10 ans, les gouvernements successifs ont refusé toute revalorisation significative des minima sociaux : ils ont décroché d'au moins 20 % par rapport au Smic, et les associations concernées demandent donc une augmentation de 25 %. Une telle revendication fait partie des mesures d'urgence de lutte contre la pauvreté : il faut se battre pour l'augmentation des minima sociaux et leur pleine extension aux jeunes de 18 à 25 ans. Même Manuel Valls propose un « revenu décent » relativement élevé (entre 800 et 850 euros), mais pourquoi n'y a-t-il pas pensé plus tôt ?

Cela ne nécessite pas pour autant un grand basculement vers un revenu universel de base. Le côté séduisant de ce type de projet, c'est effectivement l'inconditionnalité et donc

l’universalité : tout le monde le reçoit sans même avoir à le demander. Nous sommes alors dans une « bonne société » qui garantirait à tous ses membres une existence décente indépendamment de toute contribution. Malheureusement, il n’y a pas de miracle, et si on regarde de près le contenu concret de ces projets, on s’aperçoit qu’ils se heurtent tous à la contradiction suivante. Soit le niveau du revenu est « suffisant » ou « décent » (mettons 1 000 euros par mois), alors il doit être compensé par un transfert à peu près intégral de la protection sociale : le revenu de base devra remplacer les retraites et couvrir les dépenses de santé. Soit son niveau n’est pas « suffisant » (disons 400 euros), et le revenu universel n’est rien d’autre qu’un redéploiement des minima sociaux qui existent déjà.

Le revenu universel se veut une double réponse à la généralisation de l’utilisation des robots censée détruire massivement les emplois salariés, et au développement de nouvelles formes d’emplois liés à « l’économie numérique ». Qu’en penses-tu ?

À cause des robots, il n’y aura pas d’emplois pour tout le monde ; et à cause de l’économie numérique, il n’y aura plus d’emplois stables. Donc, faute d’emplois décents, il faut demander un revenu. Ce « donc » serait à la fois réaliste et moderne. Mais il repose sur un renoncement définitif, celui du droit à un emploi décent. Admettons que se vérifient les prévisions catastrophistes qui disent qu’un emploi sur deux sera remplacé par un robot. Dans une société rationnelle, cela devrait être une bonne nouvelle : les robots vont faire le boulot à notre place, donc tous à mi-temps ! Dans la logique capitaliste, cela devient : on détruit la moitié des effectifs. Si on se résigne à cette logique, alors effectivement il faut au moins essayer d’obtenir un revenu. Mais il y a là une grande naïveté qui consiste à penser qu’il sera plus facile d’obtenir des capitalistes, sous forme de revenu, ce qu’ils refusent sous forme de réduction du temps de travail.

Quant à l'économie numérique, elle sert de prétexte à un retour à des formes d'emploi ultra flexibles. Philippe Van Parijs, l'un des grands promoteurs de l'allocation universelle, explique ainsi que « la réalité du 21e siècle » n'est pas la réduction du temps de travail mais la « multiplication du travail atypique, du travail indépendant, du travail à temps partiel, des contrats de toute sorte » (L'Obs, 7 juillet 2016). Il faudrait donc s'y résigner et renoncer à un statut du salarié prenant en compte ces nouvelles formes de travail, comme si la société devait se conformer aux innovations technologiques, et non l'inverse.

Pour Benoît Hamon, « le revenu universel est la nouvelle protection sociale ». Quel est ton point de vue ?
Un revenu universel pleinement réalisé représenterait au bas mot 30 % du PIB. Il ne peut être financé qu'à condition de se substituer à la protection sociale dans son intégralité : les 1 000 euros par mois remplaceraient les pensions et devraient aussi couvrir les dépenses de santé. Cette « nouvelle protection sociale » serait donc par essence individualisée et donc en rupture avec la logique de solidarité et de mutualisation qui a historiquement sous-tendu tout progrès social. En réalité, le projet de Benoît Hamon est plus prudent. Il propose dans l'immédiat une revalorisation du RSA de 10 % qui serait étendu de manière inconditionnelle à tous les jeunes de 18 à 25 ans (les Échos, 18 décembre 2016). Pour aller plus loin, le revenu universel devra « s'articuler avec les aides sociales existantes » et Hamon parle de « fusions ciblées » avec les minima sociaux (23 milliards d'euros), les aides au logement (18 milliards) ou les prestations familiales (53 milliards). Mais cela ne suffit pas à financer les 300 milliards d'euros de son projet, et Hamon explique qu'il « aborde ces propositions avec prudence » (les Échos, 3 octobre 2016). En réaffirmant que « le revenu de base doit renforcer, et non pas réduire la protection sociale », il montre que cela n'est en rien garanti d'avance.

Quelle serait l’alternative ?
La véritable alternative, c’est un écosocialisme. Le capitalisme a en effet atteint ses limites et il est incapable de répondre aux besoins sociaux, ni de faire face au défi climatique. Il faut donc imaginer des projets qui amorcent une bifurcation vers un autre système, une sorte de « programme de transition » dont l’axe central serait la réduction du temps de travail. Et on peut d’ailleurs citer celui que Trotski avait rédigé en 1938, parce qu’il a sur ce point conservé toute son actualité :

> *« Sous peine de se vouer lui-même à la dégénérescence, le prolétariat ne peut tolérer la transformation d’une partie croissante des ouvriers en chômeurs chroniques, en miséreux vivant des miettes d’une société en décomposition. Le droit au travail est le seul droit sérieux que l’ouvrier ait dans une société fondée sur l’exploitation. Cependant, ce droit lui est enlevé à chaque instant. Contre le chômage, tant “structurel” que “conjoncturel”, il est temps de lancer, en même temps que le mot d’ordre des travaux publics, celui de l’échelle mobile des heures de travail. Les syndicats et les autres organisations de masse doivent lier ceux qui ont du travail et ceux qui n’en ont pas par les engagements mutuels de la solidarité. Le travail disponible doit être réparti entre tous les ouvriers existants, et cette répartition déterminer la longueur de la semaine de travail. Le salaire moyen de chaque ouvrier reste le même qu’avec l’ancienne semaine de travail ! Le salaire, avec un minimum strictement assuré, suit le mouvement des prix. Aucun autre programme ne peut être accepté pour l’actuelle période de catastrophes. »*

La réduction du temps de travail doit être l’occasion d’une incursion dans le droit de propriété en instituant un contrôle par les travailleurs des décisions d’embauche. Autant la bourgeoisie est prête à distribuer un revenu pour solde de tout compte, autant elle est absolument hostile à toute remise en cause du pouvoir patronal. De manière générale, et en

cohérence avec la transition écologique, il faut inverser la logique capitaliste en partant des besoins et des contraintes et en créant ex nihilo les emplois socialement et écologiquement utiles. Pour prolonger la comparaison avec les années 1930, « le mot d'ordre des travaux publics », évoqué par Trotski, trouve aujourd'hui son prolongement dans l'idée de l'État « employeur en dernier ressort ».
Ces pistes radicales sont à la hauteur des enjeux de notre « période de catastrophes », mais elles semblent hors de portée, compte tenu des rapports de forces réellement existants. C'est dans cet écart que prospère un projet comme celui de revenu universel qui apparaît comme un moyen de contourner les obstacles et de passer à nouveau à l'offensive. Il a au moins le mérite de susciter une réflexion sur la société que nous voulons, mais il fonctionne aussi comme un dérivatif récupérable et comme un obstacle à la construction d'une stratégie alternative.

Propos recueillis par J.C. Laumonier